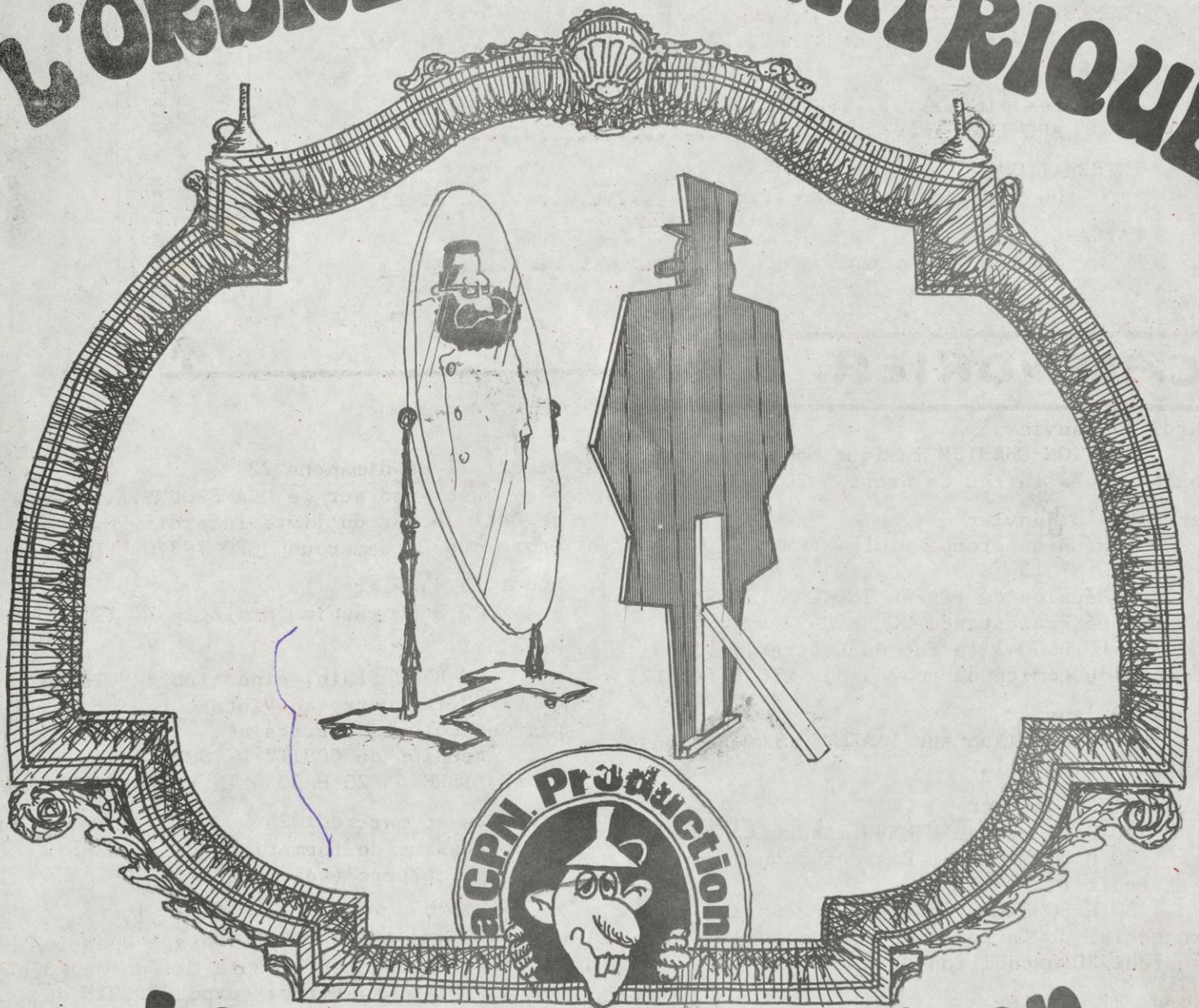


apl

INFORMATIONS
REGIONALES

n° 14 - 16 Janv. 2F

L'ORDRE PSYCHIATRIQUE



L'envers du décor

SOMMAIRE

OUVRIERS

Laving-Glaces : Gala..... P. 3 à 5

SANTE

C. P. N. l'envers du décor..... P. 6 à 12

NUCLEAIRE

Pellerin, un pavé dans la centrale..... P. 12/13
Ecologie 44..... P. 13

ARMEE

Insoumission, l'armée frappe encore..... P. 14/15
De retour de l'armée..... P. 15/16
Les pistes du risque : stage commando..... P. 16/17

QUARTIERS

Conférence de presse sur GAMIN..... P. 18/19

FEMMES

Cinéma à saint nazaire..... P. 20/22

ECOLE

Les pions..... P. 22
ARCHI en grève..... P. 22

INTERNATIONAL

Du côté de l'Allemagne..... P. 23

PAYSANS

Session de formation et de recherche..... P. 24

Du 17 au 21 janvier, semaine AR FALZ (voir APL N° 13)
Du 15 janvier au 15 février : Gros plan sur la vie
des femmes - CINEMA A SAINT NAZAIRE (VOIR P. 20)

CALENDRIER

Mardi 17 janvier

CLIFTON CHENIER musique populaire de Louisiane à la fac de Droit à 20 H 30.

Mercredi 18 janvier

- Réunion groupe viol - FEMMES 20 H 30 (voir APL N° 13)
- Réunion du réseau INORGANISES à la Fraternité Protestante 20 H 30
- 15 H 30 à la Fac de Lettres, salle 9 réunion du comite de coord. des PIONS (V. P22)

Jeudi 19 janvier

Montage diapo sur l'ARMEE cité Radieuse à Rezé, niveau 11.

Vendredi 20 janvier

20 H 45 groupe FEMMES maternité (v. P20)
20 H 30 Viet Nam Bambodge, quel conflit (voir P. 19).
20 H 30 FILM "bondamnés à réussir" centre social de la Boissière (du mardi 17 au vendredi 20 exposition du CRIN).

Samedi 21 Janvier

SAINT NAZAIRE : Viet Nam Cambodge quel conflit (voir page 19). 15 H.
ANGERS salle Bellefontaine : troisième festival international des IMMIGRES
20 H 30 : la Chappelle sur Erdre
"Le petit soldat de Paille" Théâtre GALLION.

Samédi 21 et dimanche 22

Week-end sur le "CAMEROUN" avec Mongo Beti auteur du livre interdit "Main Basse sur le Cameroun" CPO 79370 CELLES/Belle

Lundi 23 janvier

20 H 30 réunion Ecologie 44 (v. P. 13)

Mardi 24

20 H 30 Blain, ciné club : "WINTER SOLDIER" la guerre au Vietnam racontée par des soldats américains.
Réunion du COMITE DE SOUTIEN A RADIO LIBRE 44 20 H 30 à la Fraternité Pro.

Mardi 24 et mercredi 25

Session de formation du personnel de l'agriculture (voir page 24)

Vendredi 27

20 H 30 FILM DEBAT "Voyage dans les centrales de la terre" à la Maison des Jeunes du Petit Chantilly. (expo du CRIN du 24 au 27).

Samedi 28 janvier

20 H 30 : sillon de Bretagne FILM : "Le silence des organes" suivi d'un débat avec J. Carpentier.

LAVING le gala

GLACES

OUVRIERS 3

Vendredi soir avait lieu le gala de la victoire.

La plus grande partie du gala était consacrée à des prises de paroles sur la grève et se terminait avec les chansons de Gilles Servat.



Mais ce fut également un gala pour rendre un dernier hommage au camarade Y. Jallé, délégué C. F. D. T. de Laving Glaces décédé la veille dans un accident.

Tout d'abord, une femme de Laving Glaces la parole pour faire l'éloge du camarade Y. Jallé :

"C'est avec un grand plaisir que nous attendions tous ce gala.
En effet la grève s'est terminée par une victoire totale ; et c'est la tête haute que nous avons repris le travail.

Mais notre joie a été coupée dans son élan ; en effet, Yves Jallé est mort, lui, qui a mené la lutte jusqu'à la victoire, a brutalement disparu hier soir (jeudi).

Ce gala est maintenant un gala d'hommage à un camarade militant CFDT qui au mépris de sa santé fragile, sacrifiait/son temps, sa fatigue et sa vie de famille à lutter contre les injustices de tous les jours.

Yves Jallé est mort et le plus grand hommage que nous pouvons lui rendre c'est de poursuivre la voie qu'il nous a tracée dans la lutte de tous les jours contre les injustices.

Il doit rester présent dans nos mémoires comme un exemple pour tous."

YVES JALLÉ

Parmi les autres camarades de Laving Glaces, il a été pris en photo lors du réveillon du 31 décembre (page suivante, au milieu à droite).

Le délégué prend ensuite la parole :
"Après un rapide historique de la section syndicale et du mouvement il dresse le bilan de la lutte :

QU'EST CE QUI NOUS A PERMIS DE GAGNER ?

- Le rapport de force que nous avons créé et amplifié tout le long de la lutte ;
- La mobilisation et la combativité de tous les grévistes ;
- la solidarité financière qui s'est développée dès le début ;
- le soutien CFDT cheminots ;
- le comité de soutien qui s'est mis au service de notre lutte ;
- des structures démocratiques telle que le comité de grève.

Ensuite le délégué soulignait les difficultés à surmonter :

- l'attitude de la CGT et du PCF .

Le délégué concluait son intervention en lançant un appel à la vigilance :

"La grève se termine mais la bagarre commence juste".

"Hommage au camarade Y. Jallé, qu'il soit un exemple pour tous".

■ La CFDT cheminot mettait l'accent sur son soutien inconditionnel aux grévistes et déplorait l'attitude de la C. G. T. pendant le conflit.

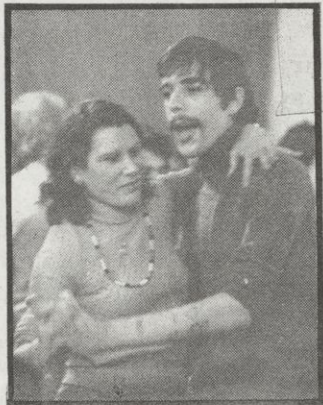
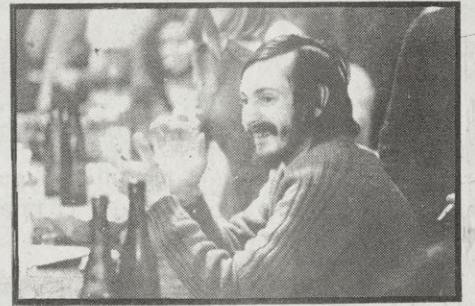
■ Les paysans, durant leur intervention se sont félicités des rapports qu'ils ont entretenus avec les grévistes.

"Nous avons apporté notre aide par l'apport de vivres".

"Pour une fois, nous n'avons pas été percus comme des épiciers".

"La réussite de nos relations avec les grévistes tient à ce que nous avons trouvé des structures démocratiques en place : le comité de grève.

Ce qui nous a permis d'avoir des rapports directement avec les grévistes. Et les vivres ont été distribués par le comité



de grève pour une fois selon les besoins et non seulement les moyens de chaque gréviste."

Le comité de soutien dans son intervention

Il a mis l'accent sur l'aide et le soutien à la lutte, sous la direction des grévistes.

Il déplore l'attitude de la CFDT dans "Syndicalisme Hebdo".

Pour la CFDT, "le comité de soutien est un obstacle à la lutte, certains membres du comité de soutien ont essayé d'avoir la main-mise sur le mouvement.

A cela, les grévistes répondent que : "seuls les grévistes peuvent se permettre de dire où a été la main-mise et si il y a main-mise".
(qui a essayé de récupérer la manif du 15 décembre ?)

- des travailleurs de Laving Glaces -

laving-glaces SUR RADIO-LIBRE 44

Radio Libre 44 a émis vendredi 13 janvier à 19 H 30 et bien sûr, nos "amis" de T. D. F. nous ont brouillé.

L'émission a néanmoins été entendue sur une partie de Nantes.

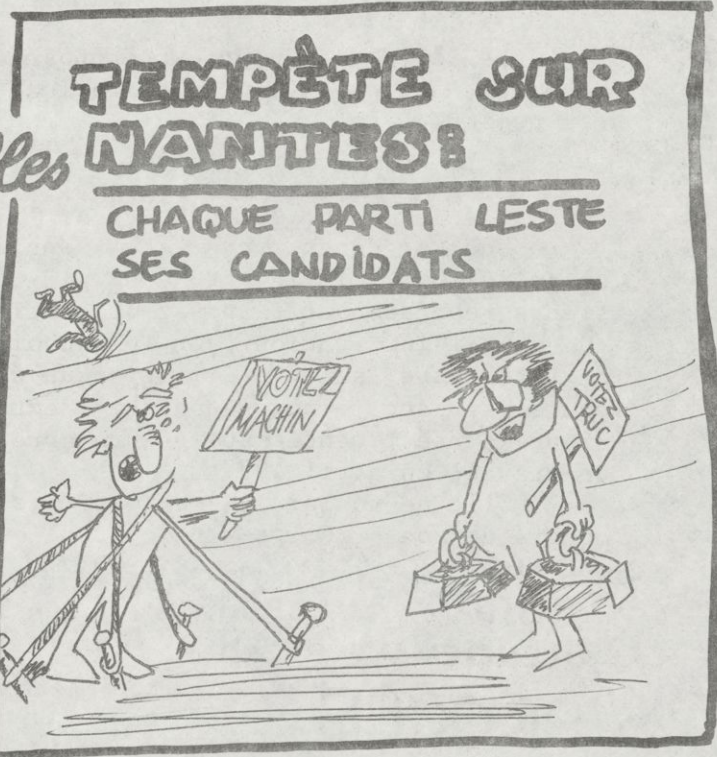
Elle portait sur le conflit de Laving Glaces, Radio Libre 44 a émis une deuxième fois pendant le gala.

Une partie de cette émission a été retransmise en direct sur la sono durant le gala, elle nous a permis d'entendre la voix de Yves Jallé enregistré avant sa mort accidentelle.

les couvertures auxquelles vous échappâtes cette semaine

**ELECTIONS:
L'APL PREND
POSITION:**

se reporter p43 et suivantes



EN RAISON
DE LA TEMPÊTE
LES ELECTIONS
SONT REPORTÉES
EN MARS 79

CPN

CENTRES PSYCHOTHERAPIQUES
NANTAIS

LES CPN. ...

Etablissement de soins psychiatriques qui se situe dans le champ de la psychanalyse institutionnelle.

Centre se disant autogéré dont les structures sont en fait élaborées par l'analyste.

Tout "soignant" est tenu à son entrée aux C. P. N. de reconnaître et d'accepter ces structures même si elles vont de toute évidence à l'encontre du droit du travail.

Le règlement intérieur proposé récemment à l'inspection du travail a été rejeté.

... LICENCIÉ

Une soignante travaillant depuis un an aux C. P. N. interrogée à plusieurs reprises sur sa position critique dans l'institution (sur le pouvoir de l'analyste, sur l'utilisation du discours psy, sur le non rapport à l'extérieur) a été licenciée suite à un arrêt de travail en avril 1977.

Elle ne voulait pas exposer les motifs de son arrêt prescrit par un médecin.

LICENCIEMENT ABUSIF PROCÈS :

Son employeur passait en procès mercredi 11 janvier 78 pour licenciement abusif.

Avant même que soit connu le verdict du juge (mis en délibéré jusqu'au 18 janvier) une première remarque s'impose.

Comme d'habitude, par la voix de Leclerc, médecin directeur des CPN, un conflit social s'est trouvé masqué par des interprétations médicales.

Certes apparemment, Leclerc a commis une grave infraction au code de la déontologie médicale en parlant

AUTOGESTION... PSYCHIATRIE L'ENVERS DU DÉCOR...

publiquement de dépression au sujet de la licenciée.

En effet, un médecin, fut-il directeur n'a en dehors de conditions bien précises ("expertises" demandées par un juge, ce qui n'est pas le cas) pas le droit de faire état d'informations d'ordre médical.

Cette infraction grave au secret médical est en fait assez habile : Leclerc a réussi à introduire un doute. Une fois de plus un conflit opposant une salariée à son patron se trouve déplacé sur un plan médical.

Ce qui est licenciement abusif devient sécurité pour la salariée et les malades comme le rapporte Presse Océan du 12 janvier 78.

On voit là la compromission politique d'une certaine médecine. On voit là ce que le verbiage "moderniste" des CPN recouvre, ce qui se cache derrière l'utilisation des notions d'"autogestion" de "psychothérapie institutionnelle".

On voit bien là ce qu'est la "bienveillante neutralité" du psychanalyste (puisque Leclerc se dit psychanalyste)



Pour éclairer ce conflit avec des patrons de gauche, voici quelques témoignages sur les C. P. N.

GARDE-FOUS, GARE DE FOUS...



DES SOIGNANTS EN ONT MARRE

ALORS, ILS SONT

QUESTIONNES, POUSSÉS DOUCEMENT, OU VILÉS



MORALITÉ:

...GARE AUX GOUROUS!

COMMENT ON ENTRE AUX CPN

- les Soignants
- les Malades

Quand une personne fait une demande d'emploi aux C. P. N. elle doit franchir un certain nombre d'étapes qui aboutiront ou non à un contrat de travail spécifique à l'institution.

Un contrat peu ordinaire qui inclut une demande de psychanalyse.

C'est possible parce que le rapport salarié-employeur est complètement escamoté ; le fait qu'il existe bien "quelque part" un patron qui verse l'argent des salaires, (en l'occurrence la D. D. A. S. S direction départementale à l'action sanitaire et sociale, représentée par le médecin-directeur) est complètement effacé ou considéré comme quantité négligeable, et l'accent est mis sur la forme de travail dont on ne nie pas par ailleurs l'importance.

Il s'agit de travailler quotidiennement l'inconscient" et donc, le soignant qui rentre aux C. P. N. s'engage aussi personnellement dans ce travail.

Cependant, ne retenir comme important que cet aspect dans le contrat, et effacer complètement le rapport d'argent, amène à considérer le salarié à part des salariés traditionnels, il n'y a plus de références possibles à l'histoire sociale, économique de l'emploi.

La structure du contrat de travail, en tant que semblable à un contrat psychanalytique implique un certain nombre de conséquences, quant à la position du soignant rentrant aux C. P. N.

Tout d'abord le demandeur d'emploi doit avoir fait un stage dans l'institution pour cerner la forme du travail demandé, la nature de l'institution.

A la suite de ce stage et s'il se sent "partie prenante du sens du travail", il exprime son désir d'entamer, non pas

tant un travail rémunéré qu'une démarche personnelle de recherche et de travail avec l'inconscient.

Cela le place dans une position de toute façon d'infériorité dès le départ.

La réalité économique, sociale et politique, de sa situation d'employé, de salarié est mise entre parenthèses au profit de la seule relation psychanalytique.

Si un soignant veut introduire cette réalité dans l'institution, la faire apparaître puisqu'elle existe, c'est systématiquement interprété comme un refus de l'analyse.

Les conséquences sont évidentes : le soignant perd contact avec la réalité extérieure, avec celle du monde du travail.

Il accepte un salaire relativement bas, ne se préoccupe d'aucune revendication sociale et politique, ni d'analyser son rôle social.

Il est entièrement tourné vers sa démarche individuelle et la défense de l'institution.

La question posée est donc : en quoi la psychanalyse est-elle révolutionnaire vu ce qu'elle provoque socialement ?

Masquer le social, le politique, ne peut signifier être politiquement neutre et on constate que les soignants travaillant aux C. P. N. participent de l'immobilisme politique de la psychanalyse, c'est la condition pour exister à l'intérieur de l'institution.



Ne pas prendre position activement contre, c'est en fait déjà prendre partie pour, politiquement parlant.

Ceci c'est pour les conséquences sociales, la signification du contrat d'entrée aux C. P. N. par rapport à l'extérieur.

A l'intérieur, cela veut dire : les différences énormes de salaires, des positions sociales respectives de chacun, des fonctions dans l'institution.

Le fait que "tout peut se dire" ne signifie pas, n'a pas obligatoirement comme conséquence immédiate l'Autogestion. C'est se leurrer qu'affirmer pareille chose.

Pour ce qui est du processus d'entrée des soignés dans l'institution on peut dire :

- D'une part il est basé sur le désir du soigné de faire quelque chose pour lui, cela suppose qu'il se définisse lui-même comme malade, qu'il accepte d'entamer une démarche personnelle pour retourner dans la vie "normale", en sondant les profondeurs de son inconscient.

Il accepte les lois de l'institution de la même façon que le soignant.

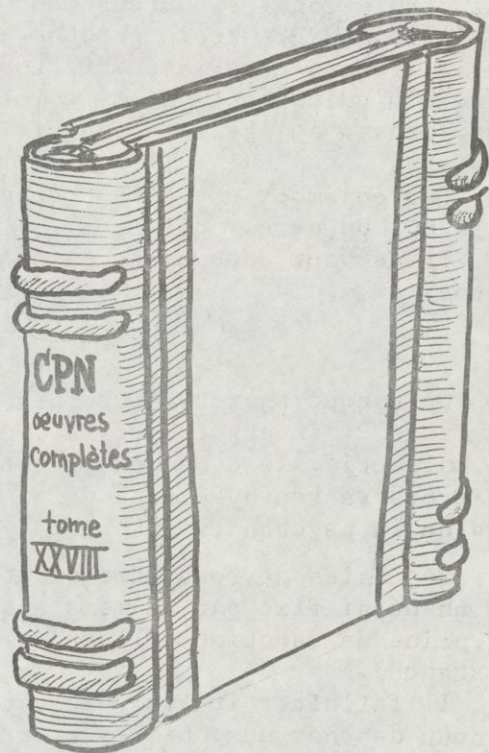
Il se coupe totalement de l'extérieur et donc de sa famille, l'hypothèse étant à juste titre que se sont les relations dans la famille qui sont à l'origine de la maladie.

Mais on ne dit rien du contexte socio-politique de la cellule familiale.

- D'autre part, les C. P. N. sont présentés aux soignés comme la seule alternative valable pour une réelle réinsertion sociale à l'encontre de l'hôpital psychiatrique (hôpital où il devra retourner s'il n'accepte pas de jouer le jeu des lois de l'institution.)

Une rébellion contre ces lois est interprétée comme refus de faire quelque chose pour soi.

On n'écoute absolument pas s'il peut y avoir un autre sens, entre autre une critique intéressante de ces lois institutionnelles.



du nouveau
pour les fous:

le soin des haies

Vers le mois de février⁷⁷, dans une des unités des C. P. N.

L'ensemble des gens qui vivent là ont décidé d'aménager un vieux garage pour en faire une salle agréable (réunions, soirées, télé etc...).

On y installerait des bancs, on ferait des murs propres et même des peintures murales.

Les travaux commencent dans l'enthousiasme.

Soudain, le psychanalyste surgit : il a découvert tout à coup qu'il y

avait des "mélanges" entre les groupes (mélange du genre bassine marquée A dans le groupe B, ou soigné du groupe C négociant un échange de cigarettes dans le groupe A etc...)

Horreur qui fit cependant "comprendre" pourquoi untel n'est pas venu à sa psychanalyse, pourquoi tel autre soigné est allé voir ses parents (ce qui va sûrement le mener droit au délire) etc...

Bref, il faut intervenir.

Il faut dire que les trois groupes en question vont vers une déstructuration dangereuse etc...

En conséquence, les groupes doivent :

- stopper net tous travaux (adieu peintures murales, musiques, soirées tranquilles tous ensemble) et entreprendre leur restructuration ;

- celle-ci se matérialisera pas la plantation de haies...

Elles seront achetées jeunes mais devront, à l'âge adulte arriver à hauteur d'homme.

- ces haies délimiteront dans le jardin trois zones rigoureusement attribuées à chacun des trois groupes ;

- il sera désormais strictement interdit à quiconque, soigné comme soignant, pressé ou pas, de franchir ces haies.

Car enjamber une haie = transgresser la LOI du père = délirer.

Il ne vaut donc mieux pas s'y risquer.

Quiconque apercevra une personne commettre "l'inter-dit" devra pour le bien collectif, le dénoncer et cette dernière sera renvoyée sans délai pour refus de la psychanalyse.

Ces haies devront être plantées dans un délai fixé par ce même analyste sous peine de sanction collective (pour résistance).

Il fallait voir les soignants ramenant de chez eux, pelles et truelles, grattoirs, paniquant à l'idée que les enclos ne seraient pas finis avant la date (et là les heures supplémentaires prennent tout leur sens thérapeutique!...)

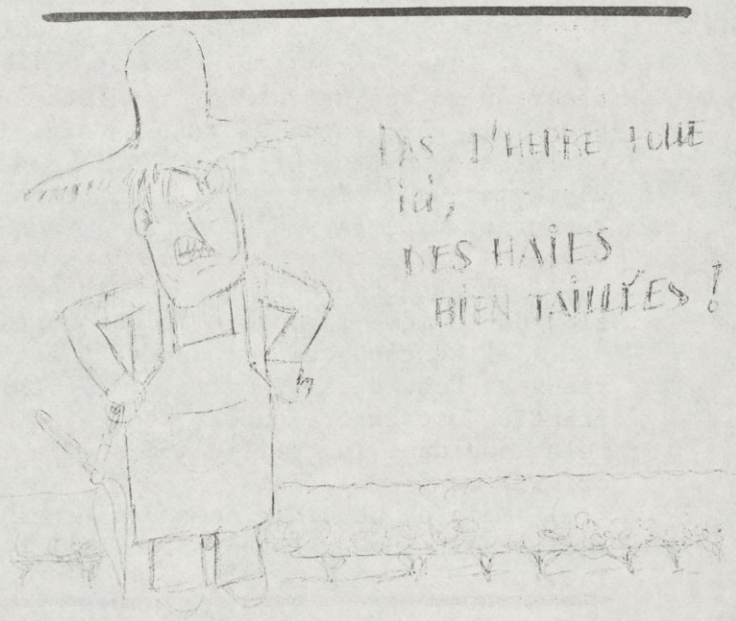
Les trois séries de fils à linge seront séparées de la plus grande distance possible.

Et si le vent fait voler votre mouchoir dans un autre camp que le vôtre, prévenir les moniteurs de chaque groupe concerné, qui après délibération, tenteront de trouver une solution sans enjamber les haies.

Objectif n° 1 : éviter les "mélanges".

La bonne grosse télé, collective jusque là, sera vendue (bien fait!...) et chaque groupe s'organisera pour "désirer la sienne".

C'était un exemple type de la prise en charge de groupes soignés par eux-mêmes de la répartition équitable de pouvoir de décision dans une institution autogérée, qui soigne par le biais de la vie collective.



un pas en avant deux grands bonds en arrière

La convention collective prévoit 6 jours de congés trimestriels pour le personnel et trois pour le personnel administratif.

Aux C. P. N. le personnel administratif au nombre de 4, occupe aussi une fonction de soignant.

L'application rigoureuse de la convention collective entraînait donc une inégalité.

En effet, 3 personnes sur une trentaine ne bénéficiaient que de 3 jours de congés trimestriels tandis que les autres en avaient 6.

A cette époque les C. P. N. étaient en voie de démocratisation, d'ouverture... de progrès... cherchant à devenir institution d'avant-garde, un modèle quoi !

On introduit la réforme : tout le

personnel éducatif ou administratif allait bénéficier du même nombre de jours de congé, soit 3 jours pour tout le monde.

Non pas 3 jours de plus aux "administratifs" mais trois de moins au 30 autres.

Tout ce qu'il y a de plus logique !

Nous faisons un nouveau pas dans notre cheminement analytique en marquant ainsi notre désir d'être soignant.

Car, pur hasard, ceci coïncidait avec des difficultés de grille horaire.

Le travail aux C. P. N. empiétait de plus en plus sur notre temps personnel, les congés posaient de graves problèmes de remplacement.

Cette diminution de congés trimestriels tombait à point nommé.

Le temps passe, la grille continue de poser des problèmes... on essayait de récupérer quelques minutes par ci, quelques minutes pas là, mais pas assez encore.

On décida donc de faire un autre pas : afin que le soin soit assuré, maintenu, les trois jours trimestriels ne firent plus qu'un, un jour trimestriel suffisait bien.

Mais voilà,... le temps passant, il fallait toujours marcher bon train et faire un pas de plus.

Par décision du comité de gestion, ce jour trimestriel devait être pris un jour où on ne travaillait pas...

Ainsi un jour, un peu quand on voulait, on pouvait si bon nous semblait se croire en congé, à condition de prévenir tout de même, c'était difficile à digérer.

Et puis, ça posait des problèmes... Un moniteur d'atelier n'allait pas prendre un jour trimestriel un dimanche !!

Alors, quoi faire ?

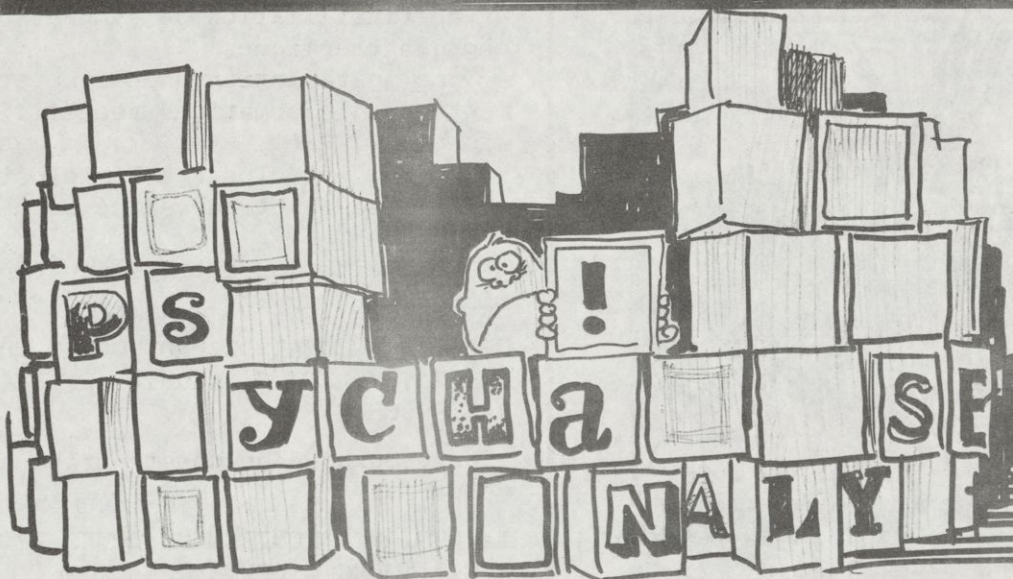
Et bien figurez-vous que le problème fut résolu tout simplement de la manière suivante par la commission grille horaire qui fit un savant calcul.

1 jour par trimestre = quelques minutes pas semaine.

Rien de plus simple ! Dans nos 40 heures hebdomadaires on comprendrait quelques minutes pour compensation de notre jour trimestriel.

- correspondance A. P. L. -

envie d'pisser
bon sang !
heureusement
je peux
prendre
5 mn de
congé
trimestriel.



UN PAVÉ POUR LA CENTRALE

Après le sabotage de la station de pompage de la MARTINIÈRE, différents communiqués avaient paru alors émettre des réserves sur l'utilisation d'une telle installation

- Etait-ce pour le complexe industriel de DONGES comme certains le laissaient entendre ?

- Ou bien n'était-ce pas un début d'installation pour la centrale nucléaire ?

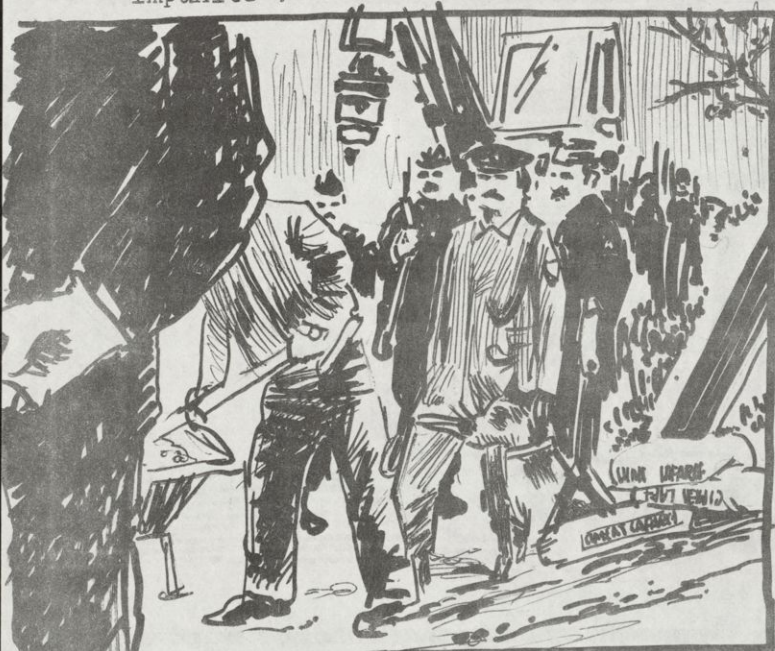
DOCUMENTS CHOCS!

Les deux documents que voici sont parvenus à notre journal ne laissant plus aucun doute sur la raison d'être de cette station de pompage.

À la lecture de ces papiers on aura une fois de plus la conviction

- que l'enquête d'utilité publique ne contenait pas toutes les études chimiques nécessaires ...

- que l'EDF partout où elle sévit "marche" sur la population et les élus en toute illégalité et en toute impunité !



Comme pour la Centrale de CRUAS MEYSSE, les travaux

NOTE SUR LA BOUCHE D'ESSAIS " TERA " INSTALLÉE PRES DE L'ÉCLUSE DE LA MARTINIÈRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DU PELLERIN

Cette installation, à caractère provisoire, a pour but, dans le cadre d'études générales de l'estuaire de la LOIRE et plus particulièrement en vue d'une enquête d'impact et de faisabilité d'une centrale nucléaire à implanter sur cet estuaire, d'étudier les caractéristiques physico-chimiques des eaux du fleuve, et notamment :

- la teneur en matières en suspension.
- l'influence de la marée sur la solubilité du carbonate de calcium.

La connaissance de ces caractéristiques est nécessaire pour la définition des matériels et des traitements des eaux de réfrigération et d'appoint de la centrale.

Cette installation comprend sur un terrain du port autonome situé à l'écluse de la MARTINIÈRE, sur la commune du PELLERIN 44 :

- une prise d'eau sur ponton
- un double bassin de décantation
- une installation de simulation d'échanges thermiques
- une installation d'analyse et de traitements des informations recueillies.

Le tout est clos (à l'exclusion de la prise d'eau) et surveillé.

L'exploitation est assurée par les chimistes EDF du :

GRUPE REGIONAL DE PRODUCTION THERMIQUE OUEST, 75 Bd G. Lauriol BP II43 44024 NANTES CEDEX

Le programme de construction est assuré par :

la REGION D'EQUIPEMENT TOURS BP 26 37018 TOURS CEDEX

Les travaux ont commencé le 12 septembre 1977 et seront terminés vers la fin novembre 1977.

L'EDF avoue :

E. D. F. - R. E. T.

Le 28 décembre 77

Communiqué passé par téléphone à :

- M. BEAUDZA FR 3 NANTES
- M. POTIRON PRESSE OCEAN NANTES

Dans le cadre des études préliminaires concernant l'éventuelle centrale du PELLERIN, EDF installe sur un terrain du port autonome, une **station** laboratoire provisoire d'analyses des eaux de la LOIRE en continu.

Cette station étudiera plus particulièrement les caractéristiques physio-chimiques de l'eau de Loire, pour une éventuelle utilisation de cette eau au travers de la centrale projetée du Pellerin.

Cette étude pourra d'ailleurs servir à tout service intéressé par l'utilisation de l'eau de Loire à cet endroit.

Les dégâts occasionnés l'ont été à l'infrastructure de la station, ainsi qu'à l'amenée d'énergie électrique à la prise d'eau en Loire et aux bassins.

Le montant des travaux réalisés s'élève à quelques dizaines de milliers de francs et les dégâts n'ont pas été encore expertisés.

Les parties mobiles de l'installation n'étaient pas encore en place, elles sont d'ailleurs multiples et adaptables au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.

La station commencée, il y a un mois et demi environ devait entrer en service vers le 15 janvier 1978.

ÉCOLOGIE 44

Des mouvements écologiques de toutes les régions de France se sont regroupés sous le sigle : "COLLECTIF ÉCOLOGIE 78" afin de présenter des candidats dans le plus de circonscriptions possible.

A Nantes, nous désirons présenter une candidature. Nous appelons tous les gens intéressés et motivés à former un groupe de soutien.

Nous nous réunirons au local de la SEPNB 32 quai Malakoff le LUNDI 23 JANVIER A 20 H 30.

- ÉCOLOGIE 44 -

CINÉ NUCLÉAIRE

S A V E N A Y

A la salle des fêtes

le 26 JANVIER 20 H 30

PROJECTION DU FILM :

"CONDAMNÉS A REUSSIR"

suivi d'un débat sur le nucléaire

- C. L. I. N. DE SAVENAY -

INSOUMISSION OBJECTION

L'armée frappe encore!...

Vous trouverez ci-joint quelques pages d'un appel de Vincent Jaboeuf, insoumis O. N. F. (Office National des forêts) qui passe en jugement le 25 janvier 78.

Vincent Jaboeuf est nantais, exilé dans le Nord ; beaucoup le connaît dans la région.

Vincent Jaboeuf
50 rue Dammartin
59100 ROUBAIX
Tél : 20 - 73.19.11 le 7 janvier

Bonjour,

La tactique du tribunal à mon rencontre est d'aller vite pour empêcher le développement d'un soutien efficace : le procès aura lieu le 25 janvier, il n'y a pas d'instruction ; je ne suis inculpé que depuis le 4 janvier.

On constate en ce moment que, dans les procès d'objecteurs insoumis, la gravité des peines est inversement proportionnelle à l'ampleur du soutien.

Il nous faut donc agir très vite.

Voici les éléments de mon dossier, mes raisons et comment se met en place mon soutien.

Éléments du dossier :

Etat civil : 25 ans, célibataire.
Etudes d'ingénieur, diplômé en juin 75.
Demande de statut d'objecteur de conscience déposée en juin 75 et statut obtenu le 24 septembre 75.

Convocation à l'hôpital Boucicault pour incorporation le 9 décembre 75.

Je m'y rends pour la visite médicale, mais je ne rejoins pas l'affectation qui m'est donnée à Dambach-la-Ville près de Sélestat.

Le 19 décembre 1975, j'informe le ministre de l'agriculture que j'ai repris ma place au sein du mouvement ETD Quart Monde et que je ne rejoindrai pas mon lieu d'affectation à l'Office

National des Forêts.

Aucune nouvelle pendant deux ans.

Le 19 octobre 1977, je suis convoqué à la gendarmerie.

Le 23 septembre 1977, je suis convoqué au commissariat de police. Je me rends à ces deux convocations.

Le 4 janvier 1978, je reçois un avis d'huissier me notifiant mon inculpation pour insoumission à l'ONF et la date du procès : c'est trois semaines après, le 25 janvier, à 14 heures, au Tribunal Correctionnel de Lille, 6ème Chambre.

Mes raisons :

Je suis non-violent.

Je suis engagé au sein du mouvement ATD Quart Monde dont le but est de détruire la misère.

C'est la manière que j'ai choisie pour travailler dans le sens de la non-violence. Cela n'est pas possible dans le cadre du décret de Brégançon qui prive les objecteurs des libertés les plus élémentaires et qui les affecte au hasard en des lieux qu'ils n'ont aucune motivation pour occuper, où ils ne se sentent pas utiles et ne sont pas désirés.

C'est pourquoi, avec tous les objecteurs, je demande l'abrogation du décret de Brégançon.

Je crois que la non violence est porteuse d'avenir et qu'il nous faut créer les conditions qui la rendent possible.

Je crois travailler en ce sens en refusant que les pauvres soient exclus.

Le soutien :

La première des choses : agir vite.
Chaque jour compte.

Ecrivez, faites écrire au président du Tribunal : Monsieur le Président du Tribunal correctionnel de Lille
6ème chambre
Avenue du Peuple Belge
59000 LILLE

Le jour de l'audience, au matin, envoyer des télégrammes de solidarité, également adressé au président du Tribunal.

Remarque : il est préférable de personnaliser les lettres, je vous demande de rester respectueux du président du Tribunal.

Il est absolument indispensable d'envoyer le double exact des lettres au :

COMITE DE SOUTIEN A VINCENT JABOEUF
Maison de la Paix
50 rue Dammartin
59100 ROUBAIX

Ce type d'action s'est révélé très efficace pour d'autres procès d'objecteurs dans la même situation : il faut que le président du Tribunal reçoive le maximum

de lettres et de télégrammes.

Un soutien massif est nécessaire le jour du procès afin de montrer la solidarité des objecteurs et des sympathisants contre la répression qui ne cesse de s'intensifier.

Sur Lille et les environs, des distributions de tracts auront lieu et, éventuellement, une campagne d'affichage.

Pour ceux qui peuvent y participer, prendre contact avec le comité de soutien (Tél : 73.19.11)

Soutien financier : Vincent Jaboeuf
CCP 1140 40 R Centre de Nantes.

DE RETOUR DE L'ARMÉE

Camarades,

Sorti depuis quelques mois de la caserne, j'ai retrouvé la région et les joies de la vie civile.

Je lis régulièrement l'APL et je suis intéressé, comme on peut s'en douter, par la rubrique Armée.

Je vous écris à ce sujet parce que lorsqu'on sort de l'armée, on ne peut plus en parler comme avant.

Et plus précisément, toute une série de propos et d'actions anti-militaristes sont difficiles à accepter.

Je veux parler de l'objection de conscience, de l'insoumission, avec toutes les considérations sur la non violence qui les accompagne.

Comme si on ne pouvait qu'être pacifiste devant la connerie militaire.

Issu moi aussi de milieu catho, j'ai pu avoir ma phase non-violente. Le respect des autres, le combat pour une société plus juste, la paix et l'Amour, OK !

Et puis, j'ai évolué et après cette année de caserne, je considère la non-violence comme criminelle.

Parce qu'en face ils ne font pas de cadeaux et qu'il est complètement illusoire de prétendre foutre en l'air la bourgeoisie si on ne se prépare pas à quelques chocs violents.

On frémit facilement à l'armée devant les cadres fascistes lorsqu'on se met à penser à une crise sociale et politique profonde.

Et en les cotoyant tous les jours on ne peut que sentir la nécessité de ne pas entretenir les illusions sur leur compte.

Que l'on fasse le choix de l'insoumission, de l'objection de conscience ou de la réforme, c'est discutable... parfois acceptable, mais il ne faudrait pas oublier que c'est le lot d'une minorité et que la majorité se retrouve dans les casernes.

Et là, on ne peut pas dire ce que l'on veut quand on le veut. Seuls actuellement les comités de soldats permettent d'exprimer la révolte des appelés.

Militer dans un comité, c'est difficile, et surtout, c'est ingrat.

Parce qu'on ne mesure pas tout de suite et directement l'impact de ce qu'on fait.

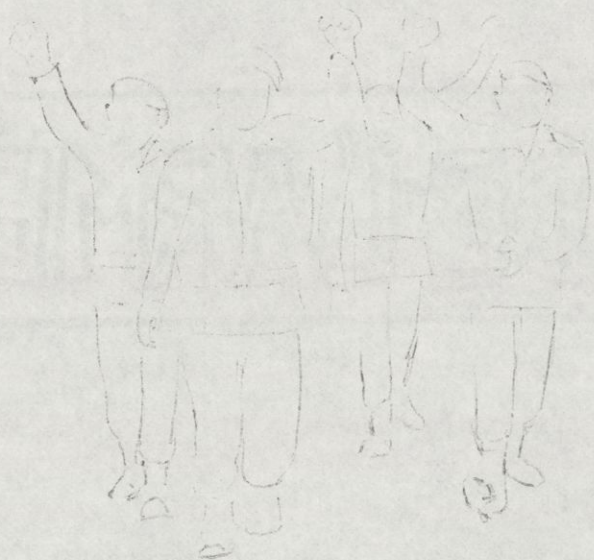
L'apparition d'un journal de caserne, qui suscite toujours des réactions aussi bien au niveau des appelés que des engagés, est souvent le résultat d'un travail souterrain de très longue haleine et bien souvent pas spectaculaire du tout.

Pourtant, ce travail est très enrichissant.

D'abord parce que mener une action militante clandestine permet d'apprendre à répondre à un fort dispositif répressif.

Ensuite parce qu'on retrouve dans les comités des copains ouvriers, paysans, pas politisés mais réellement anti-militaristes, qui veulent lutter et qui prennent parfois de gros risques.

Par l'action des comités, ces copains là évoluent et transforment leur point de vue sur la société dans son ensemble.



L'APL de la semaine dernière a publié un texte pour la vérité sur la mort d'un appelé à Kelern en Bretagne.

Il s'agissait d'un accident au cours d'un stage commando, à un passage difficile au-dessus de la mer par très mauvais temps.

Ces accidents sont monnaie courante dans ces stages. C'est pourquoi il a semblé intéressant d'en parler, et surtout de laisser s'exprimer des bidasses qui les ont connus.

Ce qui est écrit sur ces stages est tiré de "Halte au feu", journal de comité de soldats du 41ème RAMA, qu'un lecteur de l'APL nous a fait parvenir.

Il faut préciser auparavant qu'un stage dure trois semaines pendant lesquelles on est constamment en manoeuvre.

Il se déroule dans un centre d'Entraînement Commando. Il y en a 10 en France : Kelern, Montlouis, Margival etc...

L'encadrement y est particulièrement dur, bien sélectionné pour ne laisser aucun répit aux stagiaires.

C'est vrai, l'armée, c'est pas drôle et on s'y fait chier.

Mais y passer fait réfléchir et on y apprend beaucoup.

Quand on revient dans la vie civile, on est frappé du silence qui règne autour des casernes, alors qu'il y existe un grouillement incessant.

D'où la nécessité d'un mouvement anti-militariste civil qui soutient les soldats et leurs luttes dans les casernes pour briser ce silence.

Il est dommage qu'il n'en soit pas plus souvent question dans l'APL.

Alors, je n'ai pas pu résister à l'envie de parler et d'aller à contre-courant des non-violents pour me faire en partie le porte-parole des bidasses.

J'espère que vous tiendrez compte de mon point de vue.

En souhaitant une longue vie à l'APL.

Un lecteur.

les pistes du risque ou la vérité sur les stages commandos

Les pistes du risque... Encore une de leurs inventions pour s'amuser à bon compte avec ta petite personne.

Bien sûr, "aucun risque, on appelle les pistes comme ça juste pour le folklore". D'ailleurs, on insistera beaucoup dans le discours d'accueil : tout ce que tu auras à vaincre, c'est ta propre appréhension, pas de danger puisque tu seras assuré (comme en alpinisme) pour tous les obstacles "hauts".

Alors... tu découvres que ces messieurs appellent "obstacles hauts" ceux qui se situent à plus de 5 mètres de hauteur : à 4,80 mètres, plus besoin d'assurance!

Tu vas pouvoir jouer les petits singes (là-bas, on dit "les commandos...") pour de vrai.

Pour parfaire le tableau, les pistes sont situées en plein bois, et il y a plein de souches, pierres etc... sous les câbles ; donc, si tu tombes, non seulement tu risques de te casser quelque

chose, mais en plus tu as pas mal de chances de t'ouvrir le ventre sur une souche ou le crâne sur une pierre.

Mais il paraît que "il n'y a que les cons qui tombent" ; c'est probablement pour cela que pendant mon stage un moniteur a fait une chute magistrale de 6 mètres !

- Les moniteurs se payent du bon temps avec ceux qu'ils appellent "les femmelettes", les hésitants sont poussés, on secoue les câbles pour les terroriser encore plus... l'éventail des amusements est très vaste.

Et bien sûr, toujours aucun risque : il faudrait être vraiment con pour lâcher le câble quand on est à 4 mètres de hauteur sans assurance !

Et quand un type, sans doute plus con que les autres, aux yeux de ces messieurs, se casse la gueule, on l'évacue discrètement vers l'infirmerie et on en profite pour faire la leçon à tout le monde : "vu ce qui arrive quand on ne fait pas ce qu'on vous dit ?"

- Après l'initiation, on te fera faire les pistes les plus impressionnantes ; tu vas connaître les joies de l'acrobatie à 15 mètres du sol.

Là, effectivement tu seras assuré, du moins pour le passage des obstacles.

Les pistes sont donc moins dangereuses (paradoxalement) que les premières. Mais le vertige, ou tout simplement la trouille la plus naturelle deviennent un vrai supplice.

- Chaque démonstration de faiblesse va être exploitée au maximum par les moniteurs, ravis de se voir supérieur sur un point au moins à ces chiens d'appelés : ils vont tout faire pour déconsidérer celui qui a la trouille aux yeux de ses camarades, pour l'humilier.

On en sort complètement déboussolé, et les risques d'accident en sont démultipliés.

- Les pistes ont une fonction bien précise : par la vieille méthode de la peur, t'enlever toute faculté de raisonnement, te réduire à l'état de robot qui obéit sans chercher à comprendre.

Aussi, une seule réaction possible : faire bloc tous ensemble, être solidaires les uns des autres pour aider les copains qui ont le plus de mal et pour refuser collectivement les obstacles les plus dangereux.

- Si ces messieurs n'ont rien d'autre à faire de leur vie que de la risquer, on compatit.

Mais nous, nous devons refuser de prendre des risques inutiles : malgré le bourrage de crâne que tu vas subir tout au long du stage, il faut que tu sois persuadé que le courage n'est pas d'exécuter aveuglément tous les ordres les plus stupides, ... le courage c'est aussi le courage de dire non et de refuser de faire le clown pour leurs beaux yeux !



extrait de
"HALTE AU FEU"
Journal du
Comité de
Soldats du
4^e RMA

Télé : L'ARMÉE

Je vous signale qu'aura lieu le 31 janvier 78 sur Antenne II un "Dossier de l'Ecran" sur le thème des ventes d'armes.

Il y aura un mec du CLICAN (Centre Local d'Information et de Coordination pour l'Action Non Violente). Il s'appelle Olivier Maurel et engage tout le monde à rendre l'émission plus efficace : en téléphonant pendant l'émission pour exprimer notre opinion sur les ventes d'armes et pour demander en particulier comment on peut lutter contre le commerce des armes et la militarisation ; en diffusant juste après l'émission des tracts antimilitaristes. On peut commander le tract : "La France en guerre", portant sur les ventes d'armes. Lu après l'émission, ce tract a des chances d'avoir bien plus d'impact qu'en temps ordinaire. Et comme le livre auquel il renvoie contient de nombreuses suggestions d'actions, il peut ainsi amener à réfléchir et peut-être à s'engager un bon nombre de gens. Pour ce tract, adresser rapidement les commandes au CLICAN.

13 F. 100 affiches, 52 F. les 500, 80 F. les 1 000

CLICAN, boîte postale 253 - 83053 TOULON
CEDEX - Tél : (94) 98.41.02.

CCC 2902 67 MARSEILLE

CONFERENCE DE PRESSE SUR GAMIN

DU
12 JANVIER 1978

Le 12 janvier 1978, au centre socio-culturel du Sillon de Bretagne, était présentée publiquement la plateforme du comité de coordination contre l'opération de fichage informatique G.A.M.I.N (Gestion Automatisée de Médecine Infantile)

Déjà, un certain nombre d'organisations ont adhéré à cette plateforme (CSF, CFCN, SGEN-CFDT, CNTS, etc); à signaler que toutes les organisations ou individus en accord avec le contenu et les objectifs de la plateforme peuvent y adhérer. En présence d'une soixantaine de personnes les organisateurs de la conférence de presse devaient insister sur plusieurs points.



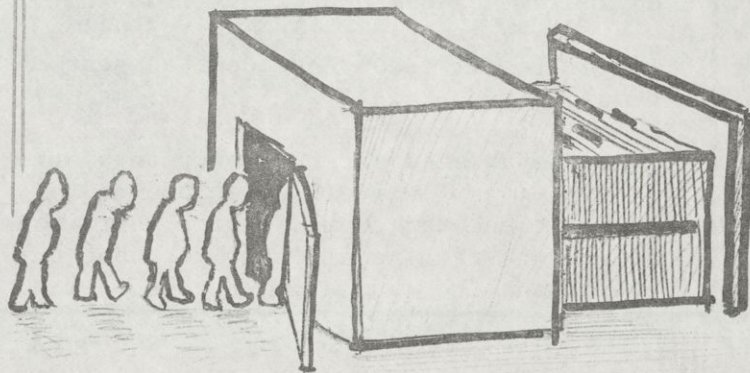
Le fichage GAMIN vise officiellement à repérer les individus qui risquent de souffrir d'un handicap quelconque dans leur petite enfance pour mettre en place une prévention et une intégration efficace (voir APL N° 13). Ces enfants "différents" correspondent à une catégorie de la population bien spécifique, tels les chômeurs, les mères célibataires, étudiantes, prolétaires, etc..... que l'évolution du capitalisme tend à marginaliser.

Le fichage GAMIN vise à surveiller très étroitement cette population en mettant en place une véritable "politique sociale des pauvres".

Cet aspect sert de justificatif scientifique au fichage, pourtant les raisons médicales avancées ne résistent pas à l'examen. En premier lieu, loin de réduire les délais de dépistage, le dépistage informatique les allonge (1 mois à 1 mois et demi au lieu de 10 jours actuellement par le système normal), en second lieu, la comptabilisation informatique des maladies manque totalement de nuances puisqu'il faut répondre par OUI ou par NON aux questions. Ainsi à la question "existe-t-il des troubles de la vision?", le médecin qui répond OUI pourra considérer un très léger strabisme qu'une cécité irréversible. Au total, c'est le secret professionnel qui disparaît au profit d'un contrôle déshumanisé et dangereusement simplifié.

Le fichage fait apparaître un double danger. D'une part les usagers sont étiquetés dès leur naissance, leurs problèmes sont individualisés à outrance. Le fichage renforce leur position d'assistés au profit d'une bureaucratie disposant de l'ensemble de l'information.

D'autre part, la nature même du travail social est modifiée. Il devient avant tout répétitif, sous le contrôle de l'ordonnateur, se réduit à une simple surveillance de populations au profit du pouvoir.



le système informatique

Le fichage GAMIN est la première pierre d'une informatisation généralisée " du berceau à la tombe ". Déjà, dans certains départements, (dont la Loire Atlantique) les dossiers scolaires prennent le relais de GAMIN à partir de 3 ans pour repérer les enfants à problèmes (voir dans APL N°10 le modèle de fiche)

Les appréciations portées sur les fiches cataloguent définitivement l'individu dont l'avenir est déjà programmé .

En conclusion tout se passe comme si le capitalisme prévoyait la gestion des "déchets sociaux" qu'il produit.

objectifs et moyens

L'objectif général est la suppression du fichage commun et au delà de tout système de fichage informatique.

A partir de la plateforme présentée vont se dérouler des réunions d'information de la population en ville et en campagne .

P.L.C.L. : oui aux concerts libres

STATU QUO ? Enfin à Nantes, c'est pas trop tôt!
Mais à quel prix ?
Pour qui ?

Au prix de 40 F. accessible pour chômeurs et autres, bien entendu ?
Au prix d'organisations militaristes style K. C. P. (organisateur de concerts)
Au prix d'un mort Lucion Meylon, et peut-être d'autres ?

Statu Quo et les autres, on aime mais pas à ce prix.

Nous voulons voir ce concert et nous le verrons gratuitement. Il suffit de s'en donner les moyens.

Si nous sommes nombreux, c'est possible.

Rendez-vous devant la Beaujoire le dimanche 22 janvier à 16 H pour prendre notre pied, mais pas encadré par des gros bras et des matraques au service du fric.
P. L. C. L. (pour les concerts libres)

La première réunion aura lieu le 27 janvier à 20 H 30 au centre aéré de la Chapelle sur Erdre.

En outre le 11 février, au centre socio-culturel du Sillon de Bretagne se déroulera le spectacle de J. Kergrist "le clown informatique".

De plus, un montage audio-visuel sur le fichage est disponible et sera largement diffusé.

Enfin une information est apparue au cours du débat. Deux ordinateurs sont susceptibles de gérer ce fichage : celui de la Caisse d'Allocations Familiales (informations- administratives) et celui du C H U de Nantes.

A ce propos, le Conseil Général vient de voter un crédit de 700 000 F. au C. H. U. de Nantes pour l'ordinateur.

- correspondant A. P. L. -

les partis nous écrivent: PSU

Dans une lettre, la fédération de Loire Atlantique du P. S. U. nous dit qu'elle travaille dans cinq circonscriptions pour des rassemblements en vue de candidatures pour les prochaines législatives.
Pour tout contact : 78.64.49

VIET NAM - CAMBODGE quel conflit ?
Quelles leçons en tirer pour la lutte révolutionnaire du prolétariat mondial ?
Réunion à Nantes vendredi 20 janvier à 20 H 30 à la fraternité protestante.
Réunion à Saint Nazaire le samedi 21 janvier à 15 H au foyer des travailleurs
- organisation communiste éveil -



femmes - femmes - femmes - femmes - femmes -

Réunion du groupe Femmes maternité

VENDREDI 20 JANVIER 20 h 45

A l'ordre du jour:

- participation du groupe à la campagne - avortement - contraception - où en est on?
- précisions sur les films vidéos que nous voulons passer (dates, lieu, etc...)
- Modalités diverses.....
- discussion sur maternité/contraception et de la plateforme du mouvement des femmes concernant ce sujet

Pour connaître le lieu avoir le compte rendu des précédentes réunions
Tel. 46 42 44

UNE FEMME SOUS INFLUENCE

Film américain de John CASSAVETES - 1974

Femme écartelée entre son désir d'exister et la conformité. Femme coincée

Viol de tout son être par une famille qui l'étouffe à force de la vouloir "normale". 21 janvier 17h et 22h30
24 janvier 20h 30 au Celtic

SCENES DE GREVE EN VENDEE

Court métrage collectif

Film sur le vif, en pleine occupation de Cerisay; 95 ouvrières, à l'exemple de LIP, mènent une grève active avec fabrication de chemisiers et de chansons. 24 janvier 21 h
M.J.E.P

LES ENFANTS DU GOUVERNEMENT

Série d'interviews sur la maternité dite "illégitime". Les élèves d'un C.E.T. de Plessis Robinson, réservé aux mineures enceintes âgées de 13 à 18 ans, parlent de leur situation. 24 janvier 21 h
M.J.E.P

PETITES TETES ET GRANDE SURFACE

Film collectif réalisé par "Ciné lutte"

Un hypermarché de la région parisienne récemment ouvert, sans section syndicale, ni délégué du personnel; les chefs pouvaient s'en donner à coeur joie!

Mais les caissières ne sont pas décidées être dociles; parmi elles, certaines sont prêtes à organiser la résistance..... 26 janvier 14h45
27 janvier 15h

Centres sociaux Kérlédé Boulet;

CINÉ

FEMMES

JE, TU, IL, ELLE,

Film belge de Chantal ACKERMAN - 1974

"Je, tu, il, elle," raconte trois moments de la vie d'une femme jeune, à la recherche de son identité.

17 janvier, 21 h M.J.E.P

J'ACCOUCHE

.... et pourtant, des femmes crient pendant que le docteur LE BOYER accouche "sans violence".

Ce film est une remise en cause, une analyse de "l'instinct maternel".

19 janvier 14h45 Centres sociaux
20 janvier 20h Kérlédé Boulet



femmes - femmes -

ON S'EST TROMPÉ.....

Film Français de Bertucelli et
Coline Serreau

Après une expérience dramatique d'avortement, Anne retourne au bureau où elle fait la connaissance de Pierre, employé comme elle. L'espace d'un café d'un film, et c'est le début de leur vie à deux.

Une histoire banale, quoi.
Une histoire de tous les jours

..... D'HISTOIRE D'AMOUR
4 février 17h et 22h30 au Celtic
6 février 20h30

FEU DE PAILLE

allemand de Volker Schlöndorff

Histoire d'un divorce. Mais une femme divorcée a-t-elle encore de la valeur sur le marché du travail? cacher ses rides pour chacher son passé. 31 janvier 21h M.J.E.P suivi d'un débat

NEUF MOIS

Film Hongrois de Marta Meszaros - 1977

L'Histoire d'une femme qui ne veut pas céder malgré tous les chantages, les menaces.

Elle a déjà un enfant, elle en attend un autre. Il "veut bien" l'épouser et construire un couple "traditionnel" où lui travaillera "parce que c'est plus rentable", et elle, élèvera ses enfants. 28 janvier 17h et 22h30; 30 janvier 20h30 au Celtic suivi d'un débat.

VIDEO - LIP

Une autre façon de militer
Christiane et Marcel

Lip - Besancon 73 :
une nouvelle forme de lutte,
.... mais aussi, une interrogation sur le militantisme- les difficultés, pour une femme, de participer à la grève, à l'occupation.
Une interrogation sur "vivre ensemble" une lutte, ses incidences sur la vie de couple.

femmes - femmes -La vie au féminin

Les conditions de vie de travail des femmes dans les grands ensembles du Plateau des Ulis.

Interviews de "femmes au foyer", de femmes en usine. 2 février 14h45; 3 février 15h -Centres sociaux Kérlédé Boulet

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT?

Film français de Coline SERREAU - 1977

Un monde d'hommes où les femmes sont enfermées, chacune dans une oppression spécifique;..... utilisées comme force de travail à bon marché (à la ferme, à l'usine) prisonnières de l'image qu'on exige d'elles (critères de beauté)et même, devant contribuer à alimenter leur oppression (films pornos). 10 février 21h M.J.E.P suivi d'un débat.

JEANNE DIELMAN

23 quai de commerce
1080 Bruxelles

Film belge de Chantal ACKERMAN - 1976
"Un film Hyperréaliste sur l'occupation du temps dans une vie de femme rivée à son foyer, soumise au conformisme impo-

femmes - femmes -

sé des gestes quotidiens."

11 février 17h et 22h30
13 février 20h30 au Celtic
suivi d'un débat

SOUS LES PAVES, LA PLAGE

Film allemand de Helma SANDERS - 1975

Mêlant réalité et fiction, "Sous les Pavés, la plage" nous donne à voir la recherche difficile de l'autonomie d'une femme dans la structure du couple. Grischa se heurte à la passion exclusive de son partenaire. Il n'envisage pas qu'elle ait une activité extérieure à lui....

14 février 21 h M.J.E.P

ARCHI en grève

Suite à la mobilisation des étudiants (es) depuis la rentrée scolaire contre le projet de réforme de l'enseignement de l'architecture (projet d'Ornano, mercredi 11 janvier, l'Assemblée Générale des étudiants(es) à l'unanimité, la grève illimitée jusqu'à la suppression du projet de réforme.

Les étudiants(es) tiennent à réaffirmer leur détermination à lutter contre:

- Le numerus clausus institué par un concours de fin de première année.
- L'établissement d'Unités Pédagogiques d'Architecture concurrentielles.
- La main-mise du patronat sur l'enseignement établissant des stages de formation en Agence non rémunéré.
- La création d'un quatrième cycle qui allongerait la durée des études de deux ans.
- La limitation du nombre d'étrangers dans les écoles d'architecture

Une coordination nationale des délégués de toutes les Unités Pédagogiques d'Architecture se réunit ce week-end à Paris pour permettre d'amplifier le mouvement et de faire aboutir nos revendications.

Le comité de Grève

LES PIONS

En décembre, le rectorat lançait une offensive contre les surveillants non inscrits en fac (cf APL No 12)

Des réunions de pions ont déjà eu lieu. Afin d'envisager une riposte un peu plus unitaire, nous appelons tous les pions, syndiqués ou non, concernés ou non par la circulaire, à participer à la réunion du Comité de Coordination des pions qui aura lieu le mercredi, 18 janvier à 15h30, Fac de lettres Salle 9 (Baraquements derrière la fac)

En plus, de nombreux surveillants se sont vus retirer une partie de leur salaire de septembre, n'ayant pas été renommés tout de suite en début d'année scolaire (et ce par la faute du rectorat)

Il serait intéressant de se voir pour envisager une action sur ce point. Venir avec arrêts de nomination et de stagiairisation et bulletin de salaire. On pourra peut-être envisager un recours en Tribunal Administratif.

SGEN 44



DU COTÉ DE L'ALLEMAGNE

Dans le bulletin No 4 des "Librairies différentes" - organisme regroupant 70 librairies françaises, dont à Nantes, Euzen et la Librairie 71 - est paru le texte qui suit. Il a été donné, avant l'extradition de Klaus Croissant, à 40 journaux. Aucun ne l'a publié!

" Des nouvelles inquiétantes nous parviennent d'Allemagne Fédérale, concernant diverses mesures de censure et de répression policière dans le domaine du livre et plus particulièrement de la librairie.

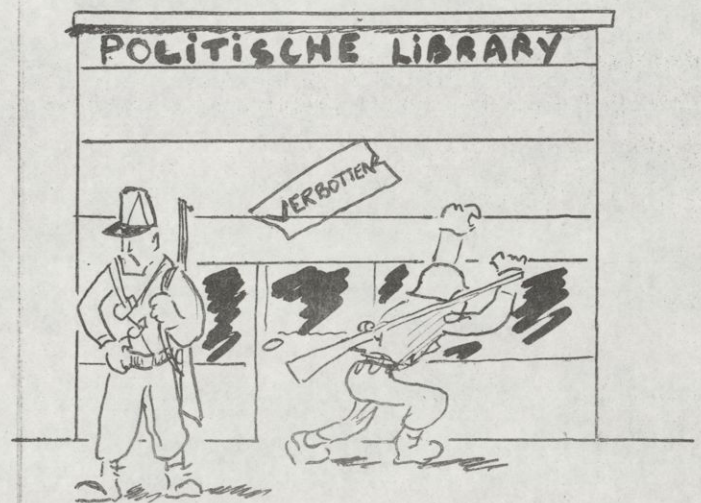
Victimes d'un arsenal juridique d'exception, et notamment du paragraphe 88 A du Strafgesetzbuch de 1976, divers librairies, éditeurs et imprimeurs allemands sont l'objet de persécutions policières qui sont incompatibles tant avec les Déclarations européennes et universelle des droits de l'homme qu'avec la conception qu'ils ont du libre exercice de leur métier.

Des membres de la Fédération allemande des libraires de gauche, qui regroupe 150 librairies, attirent particulièrement notre attention sur les poursuites entamées à partir du 17 octobre contre la revue Info, prenant prétexte de la publication par cette revue de textes concernant la "Faction Armée Rouge" - publication faite, suivant l'habitude de la revue, dans un but d'information et sans aucun commentaire ni prise de position.

La police a procédé à l'interpellation de 38 personnes tant imprimeurs que libraires à la suite de perquisitions sur leurs lieux de travail et à leur domicile privé, ainsi que chez leurs proches. Trois librairies ont été particulièrement visées. Ce sont "Das politische Buch", "Buchhandlung Comune", "Buchladenkollektiv". Plusieurs personnes ont été retenues plusieurs jours, et après un mois trois sont encore en prison: il s'agit de Gerhardt Foss, Henning Weyer et Jutta Werth.

Au travers de multiples persécution ce sont aujourd'hui les li-

braires et éditeurs de gauche indépendants que les autorités allemandes prétendent, par un amalgame inadmissible, criminaliser.



En France, le réseau des librairies différents, groupées pour défendre une conception de la liberté du livre et de l'écrit contre tous les pouvoirs économiques et politiques, exprime sa solidarité avec ses homologues allemands; il appelle tous ceux qui sont attachés à la libre circulation des idées et de l'information à s'opposer aux dangers qui se manifestent en Allemagne fédérale; il appelle à s'opposer à la gangrène, après l'inqualifiable livraison de Maître Croissant à ses bourreaux, de gagner la France et l'Europe.

Le groupement pour une librairie différente

Il a été tirée une affiche à partir de ce texte. Vous pouvez la demander à

PUG: BP 47 X
38060 Grenoble Cedex
Tél. 54 81 78

FORMATION ET DE RECHERCHE

Depuis quelques années, une équipe de militants (Paysans Travailleurs, FDSEA, MRJC et des salariés de l'agriculture) se sont retrouvés pour organiser des actions de formation.

Etant donné l'intérêt porté à ces actions de formation, cette équipe vous propose de renouveler l'expérience de l'an passé.

Deux sessions de deux jours sur : "DEVELOPPEMENT CAPITALISTE EN AGRICULTURE" plus un samedi de réflexion sur le programme "DEVELOPPEMENT "HORIZON 80" entre salariés de l'agriculture et paysans.

DES SESSIONS DE DEUX JOURS POURQUOI ?

Il s'agit de sessions de formation et de recherche pour permettre à chacun d'avoir un certain recul dans l'action et aussi pour bénéficier au maximum de la richesse d'un travail de groupe.

CES SESSIONS S'ADRESSENT A QUI ?

A tous les paysans salariés de l'agriculture qui s'intéressent aux difficultés qu'engendre le capitalisme en agriculture.

Pour bénéficier à plein de ces sessions, il est souhaitable de passer les deux journées ensemble, c'est pourquoi nous organisons la "veillée".

La participation aux frais est fixée à 100 F. (repas, chambre comprise - prière d'apporter draps ou sacs de couchage).

Les inscriptions sont à envoyer à Jean MARTIN "La Planchette" 44140 MONTBERT Tél : 26.73.43

LIEU DES SESSIONS /

Les NAUDIÈRES
31 rue des Naudières
REZE (au sud de Nantes)

Si vous arrivez par Nantes, prendre sud-loire, direction La Rochelle par le pont de Pirmil.

Après une longue ligne droite dans Rezé (rue Jean Jaurès et Aristide Briand) aux feux des "Trois moulins" prendre le couloir de gauche. Vous êtes rue des Naudières.

PREMIERE SESSION - 24 - 25 JANVIER

Les Naudières, Développement capitaliste en agriculture.

DEUXIEME SESSION - 23 - 24 FEVRIER

**ABO...
ABON...
ABONNEMENT !**

ABONNEMENT

un trimestre 12 n° : 20 F..... soutien : 30 F.
un semestre 24 n° : 40 F..... soutien : 60 F.
une année 48 n° ; 80 F..... soutien : 100 F.

NOM..... PRENOM.....
ADRESSE.....

Conditions spéciales d'essai :
trois numéros gratuits 10 n° : 10 F.

NOM..... PRENOM.....
ADRESSE.....

Mettre le chèque à l'ordre des "Nouvelles Editions de l'Ouest"
et l'envoyer à APL 26 bis boulevard R. Schumann 44300 NANTES